



Démarche de concertation - cours OASIS

LIVRET DE RESTITUTION

ÉCOLE MATERNELLE DES FLEURS
61 cité des Fleurs, Paris 17^e

SOMMAIRE

LA DÉMARCHE	. 5
LA COUR DE RÉCRÉATION : Manifeste pour une nouvelle cour	. 7
DIAGNOSTIC DE LA COUR	. 9
VOLET 1 :	
• Ateliers des enfants	. 13
• Projets de cours rêvées	. 14
• Analyse des propositions des enfants	. 16
VOLET 2 :	
• Concertations adultes	. 19
• Plan programme	. 20
• Préconisations	. 22

LES PARTENAIRES :



LA DÉMARCHE

LES COURS OASIS

La stratégie de résilience de Paris adoptée en septembre 2017 vise à renforcer et à accroître la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^{ème} siècle. De cette stratégie est issue l'initiative de « cours OASIS », des cours de récréation mieux adaptées au changement climatique et aux pratiques des enfants. Les cours d'écoles et de collèges représentent à Paris plus de 70 Ha de surface et sont réparties de manière homogène sur le territoire parisien. La quasi-totalité de ces surfaces sont asphaltées, imperméables et très minérales, participant ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Le projet OASIS vise à transformer la façon de concevoir ces cours de récréation en y associant la communauté pédagogique et les enfants, tout en intégrant de nouveaux paramètres liés au réchauffement climatique : matériaux perméables, pleine terre, forte présence de la végétation, ombre, installation de fontaines et d'équipements plus ludiques ; pour faire de ces cours de véritables oasis urbaines.

Le CAUE participe à cette initiative en proposant une démarche en **3 volets** : la concertation des enfants, la médiation avec la communauté pédagogique et l'accompagnement des services techniques en charge de la mise en oeuvre du projet (Section Locale d'Architecture et Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance). L'objectif est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la définition du projet d'aménagement afin d'aboutir à un projet commun.

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris initie les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien, à travers des ateliers de sensibilisation menés dans le cadre scolaire ou périscolaire. Ces ateliers leur permettent d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti et d'exprimer leurs besoins ou leur désirs, en tant qu'usagers de l'espace urbain ou des équipements publics.

Les établissements scolaires constituent un cadre important dans lequel les actions pédagogiques sont menées. Des réflexions sur les espaces intérieurs et extérieurs de ces équipements permettent aux enfants de rêver les lieux qu'ils habitent, de s'interroger sur leurs usages et de projeter les aménagements futurs.

« Les écoles occupent une place très importante dans la vie des enfants, et cela suffit à justifier que l'on cherche à connaître leur point de vue sur les lieux où ils travaillent, jouent, bavardent, mangent, se reposent ou rêvent. »

Eric Daniel-Lacombe - architecte, *La ville récréative*



Boston Schoolyard Initiative - Outdoors classrooms

LA COUR DE RÉCRÉATION

Manifeste pour une autre cour

Re-cr ation

 tymologiquement, la r cr ation est un moment de re-cr ation. L'espace dans lequel se d roule cette r cr ation doit r pondre   cet objectif. L'organisation et la gestion de cet espace d terminent la mani re dont les  l ves vivent ces temps.

Les enfants passent en moyenne 2 heures dans la cour de r cr ation par jour, plus encore pour ceux qui restent   l' tude ou aux temps p riscolaires. Ce temps repr sente pr s d'un tiers du temps pass    l' cole. L'espace de la cour est donc primordial dans l'apprentissage des enfants, elle se doit d' tre une cour de jeux, d' changes, de d tente, de partage, d'apprentissage et de d veloppement.

Didier Heintz, architecte, designer et cr ateur de jeux pour enfants, travaille sur la relation de l'enfant   son environnement et  voque 4 qualit s essentielles pour chaque lieu cr     destination des enfants, quelque soit leur  ge :

- *le psychomoteur* : appr hender les distances, franchir un obstacle, ma triser son corps ;
- *le sensoriel* : toucher sentir, voir entendre, parler,  tre en contact avec la mati re ;
- *le relationnel* : se cacher,  tre vu,  tre ensemble, interagir, dialoguer ;
- *l'imaginaire* : inventer des histoires, jouer de repr sentations symboliques.

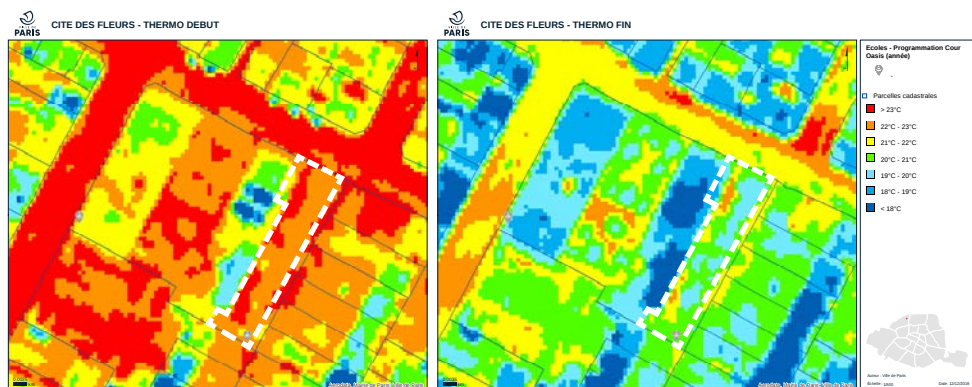
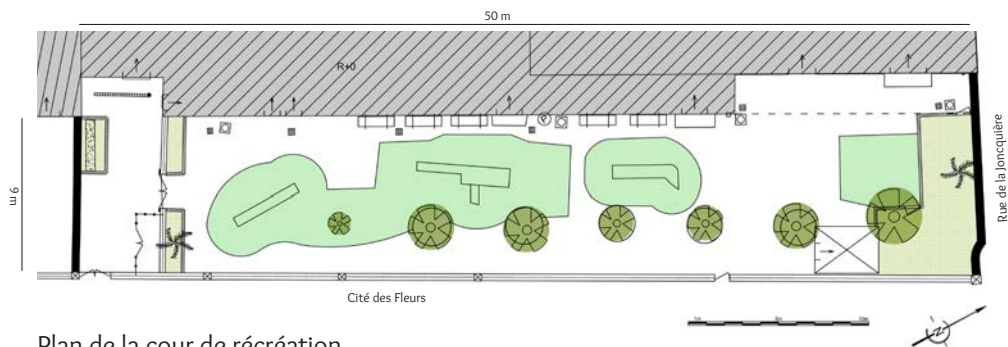
Loin de contraindre l'enfant dans les activit s propos es, les am nagements de la cour doivent le laisser libre d'appr hender et de d tourner une installation. La cour de r cr ation id ale accueille donc des potentialit s sugg r es et propices   l'imaginaire.

« La terre c'est salissant ! »

Diff rentes  tudes scientifiques portant sur l'impact des cours de r cr ation sur le bien- tre des enfants r v lent que la nature a une influence positive sur leur concentration, leur stress, leur sant , leurs comp tences sociales, leur motricit , leur cr ativit ...

Les cailloux, le sable, la terre, les fleurs sont autant d' l ments d veloppant la coordination, l'agilit  ou la sensibilit  envers la nature. Dans les  coles disposant d'espaces naturels , les conflits et les accidents sont moins nombreux, les enfants sont moins frustr s et moins agit s.

Les cours de r cr ation doivent donner une place   chacun et  tre davantage au service de l' panouissement des enfants qu'  celui du confort des adultes, tout en leur assurant la ma trise de la s curit . Le contexte parisien, o  l'espace est tr s contraint, n cessite une plus grande attention du fait de la promiscuit  des usages. Petits et grands, filles et gar ons, r veurs et sportifs, jeux libres et pratique de l'EPS, tous doivent cohabiter au sein du m me lieu.



Thermographies de début et fin de nuit



DIAGNOSTIC DE LA COUR

L'école maternelle des Fleurs est située au 61 de la cité des Fleurs dans le 17^e arrondissement. Elle accueille 5 classes pour un total de 140 enfants de 3 à 6 ans. Elle est voisine de l'école élémentaire Pouchet située dans le même îlot.

L'école maternelle se situe dans la cité des Fleurs, une voie privée pavée, fermée à la circulation publique, bordée de villas et très arborée. La cour, de forme très allongée, se situe devant les bâtiments de l'école dans l'alignement des jardins des villas voisines.

Elle est bordée :

- à l'ouest par le bâtiment de l'école ;
- au nord par un mur la séparant de la rue de la Jonquière ;
- à l'est par la voie privée traversant la cité des Fleurs ;
- au sud par un mur la séparant du jardin de l'habitation adjacente.

La superficie totale de la cour est de 400m² : le sol est en grande majorité asphalté dont une partie recouverte d'une double couche de sol amortissant coulé vert, sur lequel se trouvent trois structures de jeu. Un espace de pleine terre existe à l'extrémité nord de la cour. Il est fermé par une clôture et deux portillons et n'est accessible aux enfants que dans le cadre scolaire, où il est utilisé comme jardin pédagogique sous la surveillance d'un enseignant. 7 grands marronniers sont présents dans la cour. Leurs pieds sont ceinturés par une grille pour l'un ou du sol souple pour les autres. Deux jardinières grillagées existent également près de l'entrée de la cour.

La cour est globalement bien ensoleillée, par son orientation sud-est et l'absence d'ombre portée d'éléments extérieurs. Les arbres présents dans la cour permettent de maintenir une grande partie de la cour ombragée au printemps/été. La façade de l'école est la partie la plus exposée au soleil et, bien que de revêtement clair, celle où il fait le plus chaud.



Diagnostic de l'état de la cour

À partir de l'observation de la cour de récréation et du diagnostic réalisé par les enfants, un état des lieux peut être fait.

Le diagnostic des usages a permis de lister et de situer les différentes activités des enfants pendant les différents temps passés dans la cour (récréation, périscolaire, centre de loisirs).

Ainsi, les vélos et trottinettes sont utilisés lors de plages horaires encadrées par les enfants, qui circulent un peu partout dans la cour. Les équipes ont mis en place un roulement avec une alternance entre les niveaux suivant les jours. Les structures de jeu sont également beaucoup utilisées. Les enfants prennent le goûter sur les bancs ou sous la verrière, où les animateurs placent des tables et chaises quand le météo le permet. Les bancs situés le long de la façade de l'école sont appréciés par les enfants qui les utilisent principalement comme perchoirs dans leurs jeux. Le coin du bâtiment devant le préau est souvent utilisé par les enfants lors de leurs parties de cache-cache. C'est également cet endroit qui est privilégié par les enfants qui ont besoin de s'isoler ou de trouver un peu de tranquillité.

La cour est également utilisée en dehors des récréations par les enseignants qui organisent des parcours du combattant et diverses activités sportives.

Le relevé de l'état du sol ou du mobilier a permis d'identifier les points de faiblesse de la cour qui, dans son ensemble, est en assez bon état.

On peut ainsi noter que :

- > le sol souple est en bon état mais devient glissant par temps de pluie et gêne l'utilisation des vélos ;
- > les marquages ludiques sur l'asphalte ne sont pas adaptés aux enfants de maternelles et donc très peu utilisés ;
- > les pieds d'arbres sont majoritairement recouverts par un sol imperméable qui les étangle,
- > le toit de la cabane de rangement des vélos est recouvert de mousse ;
- > les plateformes d'accès aux toboggans sont trop petites, ce qui provoque des embouteillages et des conflits ;
- > l'auvent qui abrite la sortie du préau est trop petit ;

Au-delà de ces points négatifs, les enfants comme les adultes reconnaissent également le bénéfice d'avoir un espace végétalisé de pleine terre ainsi que plusieurs structures de jeu permettant des activités variées. Le cadre et la situation de la cour - dans la cité des Fleurs - sont également un atout important pour la cour.





VOLET 1

ATELIERS DES ENFANTS

DÉROULÉ DES SÉANCES

Les ateliers avec les enfants ont pour objectif de faire émerger des préconisations d'aménagement en suivant une démarche de projet.

Compte tenu du calendrier très contraint, il n'a pas été possible de mettre en place une démarche complète de co-conception avec les enfants. Les ateliers se sont donc déroulés sur un temps très court.

Les ateliers menés ont permis d'établir un diagnostic d'usages de la cour, sur la base d'observations des élèves.

La sensibilisation aux enjeux climatiques et l'apport de références ont permis de matérialiser leurs intuitions et de comprendre les enjeux principaux d'une cour de récréation.

Les élèves ont ensuite formulé des propositions pour les aménagements futurs à travers une maquette.

Ateliers sur le temps scolaire

2 séances d'ateliers de 2h avec un groupe de 16 enfants des trois niveaux les matinées du jeudi 28 novembre et du vendredi 29 novembre 2019.

› Séance 1 : Présentation du projet, sensibilisation au réchauffement climatique, diagnostic des usages et de l'état de la cour, intentions de projet

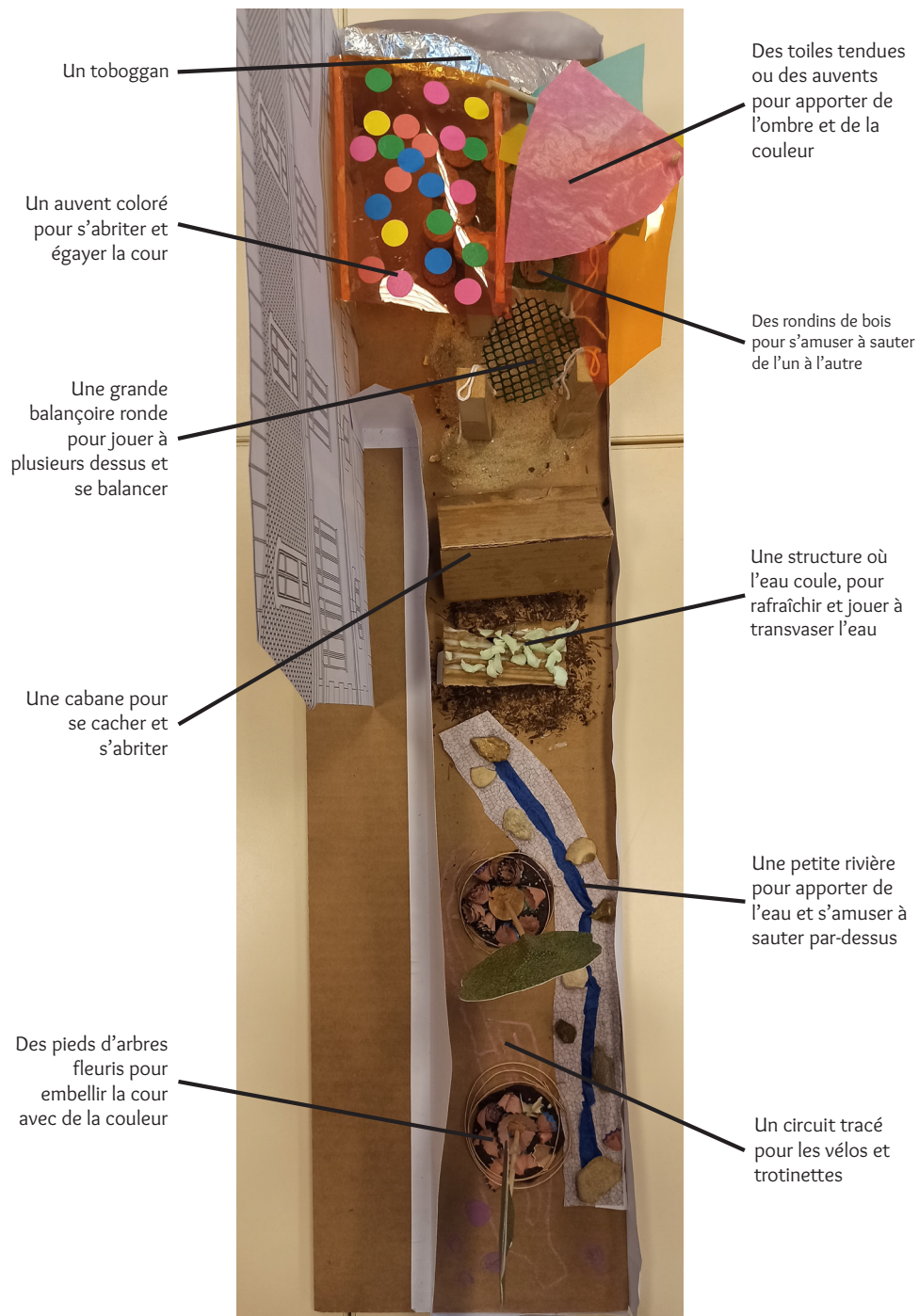
› Séance 2 : Projet - maquette

VOLET 1

PROPOSITIONS DES ENFANTS

Références d'aménagements choisies par les enfants :





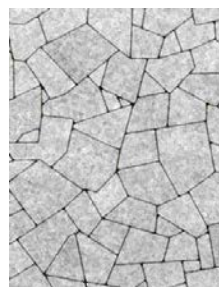
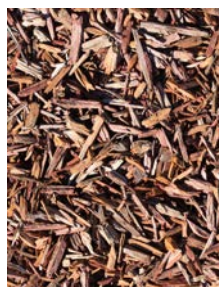
VOLET 1

ANALYSE DU PROJET DES ENFANTS

Les enfants ont été répartis en deux groupes de projet. A l'issue de la première séance et après une rapide analyse des choix qui avaient été faits dans les deux groupes, il a semblé plus opportun de ne pas scinder la classe en deux. En effet, les choix des deux groupes étaient quasi-identiques. Il a donc été décidé de ne concevoir qu'un unique projet commun à l'ensemble du groupe.

1. Espaces dédiés et sols différenciés

La préférence des enfants concernant les sols est allée majoritairement aux matériaux naturels que sont les copeaux de bois, le sable et l'herbe. Au-delà du choix du sol en lui-même, chacun est associé à une activité dédiée. Comme dans leurs pratiques actuelles, un type de sol correspond souvent à un jeu ou un usage. Ainsi, pour accueillir des structures de jeu desquelles ils pourraient tomber, les enfants ont choisi des sols en copeaux de bois ou en sable. Les enfants ont également choisi de réserver une zone aux activités sportives en conservant le sol asphalté existant dans l'extrémité sud de la cour.



2. Supports d'activités

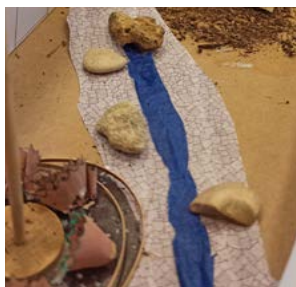
Les équipements sportifs et de motricité ont été beaucoup choisis par les enfants. Parmi les différentes références, ils se sont tournés vers des aménagements ludiques qui démontrent leur «goût du risque» et favorise leur équilibre. Ils ont ainsi choisi de mettre un toboggan, une balançoire ou des rondins de bois dans leur projet.



Unanimentement, les enfants ont intégré à leur cour rêvée un circuit routier pour les trottinettes et vélos. Ce circuit prend la forme de marquages sur le sol asphalté qu'ils ont choisi de conserver dans la partie la plus au sud de la cour.

Les enfants ont tous choisi de placer une cabane dans leur projet de cour rêvée. Cela traduit leur envie d'avoir des espaces à l'abri du bruit et de l'agitation, le besoin de se cacher et de se retrouver dans des espaces plus intimistes et propices à l'imagination. Ce besoin répond au constat établi lors du diagnostic que la cour manque de recoins calmes.

3. Fraîcheur



Au-delà de son caractère rafraîchissant, les enfants sont également très attirés par l'aspect ludique de la présence de l'eau dans leur future cour. Cela se traduit par l'ajout d'un système permettant de transvaser l'eau et d'une petite rivière permettant de multiples usages : sauter par-dessus, se rafraîchir quand il fait chaud ou encore jouer avec des petits bateaux.

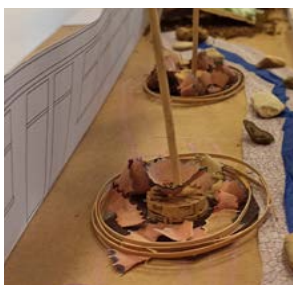
Les enfants ont par ailleurs choisi d'ajouter des structures apportant de l'ombre dans la cour, comme des auvents et des toiles tendues.

4. Ambiance



De manière générale, les enfants ont souhaité réchauffer et égayer l'ambiance de leur cour d'école en y apportant de la couleur. Les toiles tendues et auvents ont été choisis non seulement pour leur capacité rafraîchissante, mais également pour leur aspect coloré et ludique. Les élèves se sont également tournés vers des parterres de fleurs, séduits par l'esthétisme que cela peut apporter à la cour. Cela traduit la volonté des enfants de créer dans leur cour rêvée une ambiance chaleureuse, gaie et ludique.

5. Végétation :



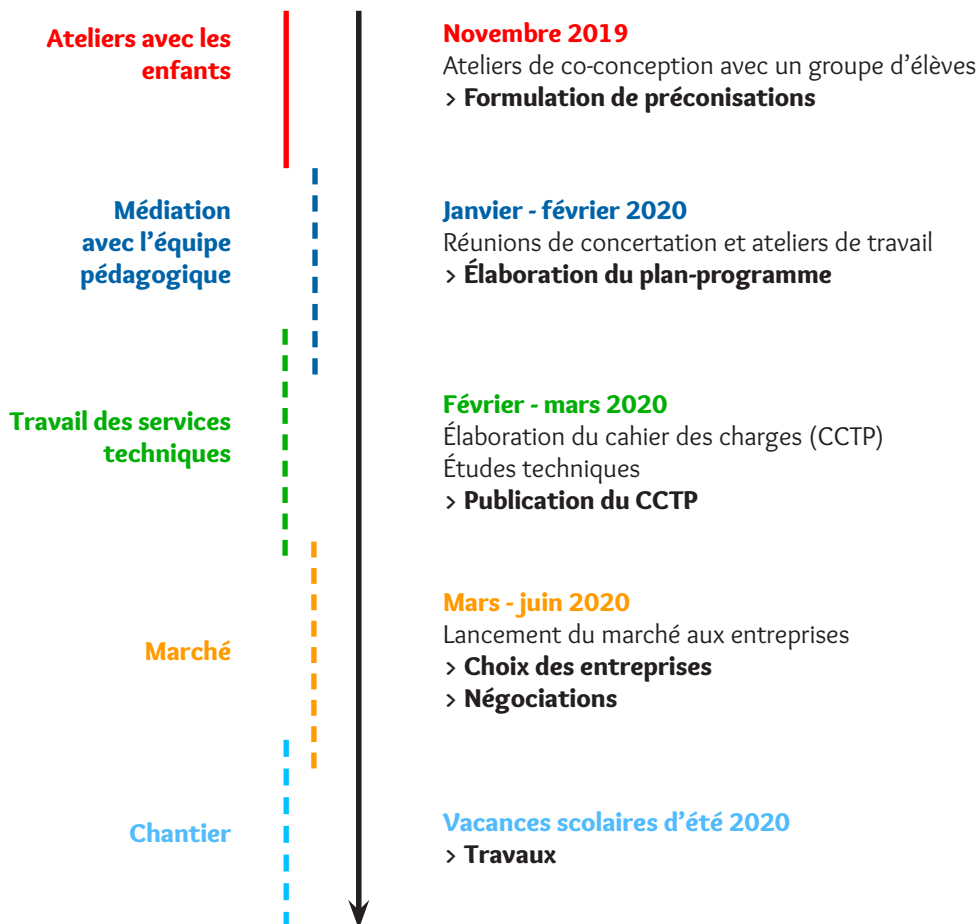
L'idée d'apporter de la végétation dans la cour de récréation a également plu aux enfants. Ils ont par exemple décidé de créer un espace ludique enherbé dans la partie nord de la cour. Ils ont également choisi de végétaliser et de fleurir les pieds d'arbres. En plus d'apporter de la couleur et de la gaieté, cela favorise la biodiversité. De la même manière, les enfants ont été séduits par un toboggan traversant des massifs végétaux. Cela démontre la volonté des enfants d'évoluer dans un environnement plus naturel et d'être en contact avec la végétation.

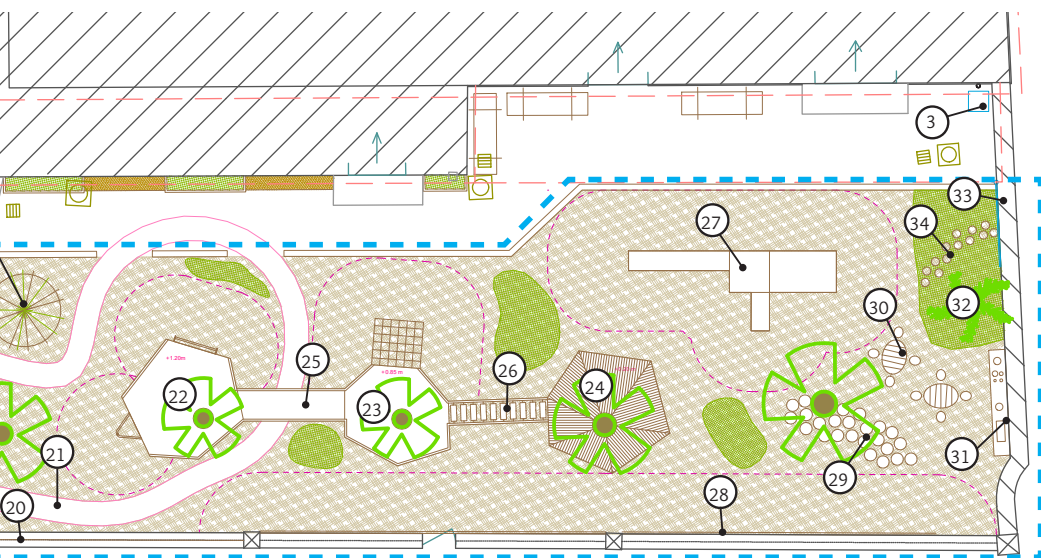
VOLET 2

CONCERTATIONS

A la suite des ateliers avec les enfants, les concertations avec l'équipe pédagogique ont été menées.

Ces différentes concertations ont permis de définir un plan-programme schématique et une liste de préconisations, reprenant l'ensemble des principes d'aménagement retenus.





D

VOLET 2

PRÉCONISATIONS

A. Entrée de l'école

1. Abri à vélos enfants et trottinettes ajouré, fermé par des portes à galandage. Prévoir râtelier au sol et tringle de suspension en partie haute. Hauteur environ 1m40 (ne dépasse pas le mur mitoyen). Finition matériau bois (favorisé) ou métal.



2. Râtelier / anneaux permettant le stationnement de 3 à 4 vélos adultes.



3. Cuve de récupération des eaux de pluie de toiture, branchement à la gouttière existante, s'insère au mieux dans l'environnement de la cour.



4. Rangement fermé, armoire de jardinage en bois lasuré. Type réalisation commandée à l'ESAT la Clepsydre par la SLA 7/15 (photo ci-contre) ou équivalent.



B. Potager

5. Zone de potager en pleine terre avec bacs de culture légèrement surélevés (+0.3m). Bordures bois qui s'épaississent sur les bords extérieurs de l'espace potager pour créer des assises vers la zone active. Châtaignier, chêne ou robinier. Trois couches de lasure incolore. Hauteur adaptée (+0.30 à +0.35m) et bords chanfreinés.



6. Cheminement en rondins de bois entre les bacs de potager.



7. Composteurs collectifs de pied d'immeuble, possibilité de faire une demande à la Ville de Paris (DPE ou Caisse des écoles). Prévoir un modèle anti-rongeurs (avec grille métallique au fond) si commande marché.



C. Zone active / sportive

8. Revêtement de sol imperméable, dur et rebondissant, clair, type dalles Kronimus. Topographie permettant de guider les eaux de pluie jusqu'à la noue (17) marquant la limite entre zone sportive et zone ludique.



9. Hôtel à insectes existant, à installer dans la jardinière conservée.



10. Abri à vélos enfants et trottinettes ajouré, fermé par des portes à galandage. Prévoir râtelier au sol et tringle de suspension en partie haute. Hauteur environ 1m50. Finition matériau bois (favorisé) ou métal.



11. Plateforme tour d'arbre basse en bois lasuré, pouvant servir d'assise ou de petite estrade. Le collet de l'arbre doit rester facilement accessible. Le centre doit permettre le développement futur de l'arbre. Les piétements peuvent être métalliques. Bords chanfreinés. Hauteur adaptée à des maternelles (+0.30 à +0.35m). Type banc tour d'arbre Saturne de Adzeo ou équivalent.



12. Vigne filante le long de la clôture. Système de câbles inox horizontaux à fixer sur les poteaux de la clôture métallique.



13. Végétalisation du pied d'arbre. 10 cm de terre à ajouter. Bordure maçonnée de coloris clair de type bordure d'arbre Ortenau ou Rebland de Kronimus, ou équivalent.



14. Jardinières le long du mur de l'école, végétation assez dense, atteignant la hauteur de l'allège des fenêtres, permettant le rafraîchissement de la façade. Jardinières maçonnées ou en bois suivant budget. Alternance avec des assises.



15. Assises en bois lasuré le long du mur de l'école, hauteur adaptée à des maternelles (+0.30 à +0.35m). Bords chanfreinés. Alternance avec des jardinières.



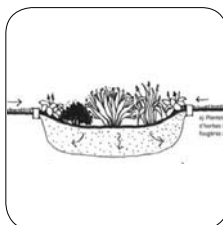
16. Marquages routiers au sol pour délimiter un circuit vélos et trottinettes. Couleurs vives sur dallage clair. Couleur et dessin à préciser avec l'équipe.



D. Zone ludique

Sol désimperméabilisé, copeaux de bois amortissants

17. Noue, petit fossé végétalisé, jardin humide à végétation dense pour marquer la limite entre zone sportive et zone de jeux calmes.



18. Passerelles en bois au-dessus de la noue pour le circuit vélos. Lattes jointives.



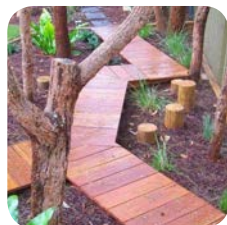
19. Cabane en saule tressé. Ø 2m minimum pour permettre à plusieurs enfants de jouer à l'intérieur. Installation entre décembre et avril.



20. Tableau d'expression, peinture à craie sur la clôture.



21. Platelage bois pour le cheminement du circuit vélo dans la zone copeaux. Lattes jointives.



22 à 26 : Structure de jeu sous les arbres

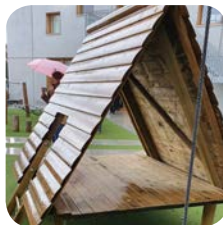
22. Plateforme haute (+1.20m) avec barre de pompier et échelle.



23. Plateforme moyenne (+0.85m) avec filet de grimpe.



24. Plateforme/cabane basse (+0.20m).



25. Passerelle entre les plateformes haute et moyenne, sécurisée par des rambardes, de forme arquée pour permettre aux trottinettes et vélos de passer dessous (hauteur $\geq 1.20\text{m}$).



26. Pont de singe entre la cabane et la plateforme moyenne. Type référence J4900 de Proludic ou équivalent. Difficulté adaptée à des maternelles.



27. Structure de jeu existante conservée et déplacée (grand toboggan).



28. Traversée d'équilibre, type pont de singe avec deux cordes (haute et basse) fixées aux piliers de la clôture.



29 à 31 : Zone calme, jeux d'imitation et espace de regroupement

29. Rondins de bois de hauteurs différentes. Possibilité de se fourner auprès de la DEVE.



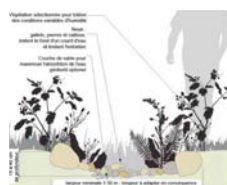
30. Tables et chaises en bois, coin de regroupement. Hauteur adaptée à des maternelles. Type référence NRO212 de Kompan, ou équivalent.



31. Cuisine d'extérieur en bois. Sur mesure ou type mud kitchen de RUFID, ou équivalent.



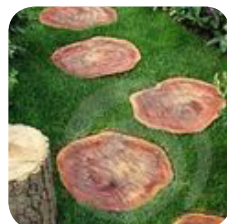
32. Jardin de pluie, végétation dense de milieu humide.



33. Structure murale permettant de visualiser le cheminement de l'eau de pluie. Raccordée à la rigole recevant les eaux de pluie de l'auvent.



34. Pas japonais permettant l'accès à la structure murale à travers le jardin de pluie.



35. Fontaine murale installée en applique le long du mur extérieur des sanitaires. Robinets placés à des hauteurs différentes pour permettre à chaque enfant de boire facilement. Coloris clair et sobre, s'insère au mieux dans l'environnement de la cour.



LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr